Un lieu oublié : le Bourguet Nau

Jean-Louis Laborie

Le confluent de la Bonnette et de l'Aveyron attire l'attention par sa forme particulière, en forme de cap ou de presqu'île. Il est bien différent de ceux que forment la Baye, la Seye, le Cérou et la Vère lorsqu'ils se jettent dans la même rivière. Nous allons tentons de rappeler son histoire.

Avant la destruction de l'ancienne abbaye lors des guerres de religion du XVIe siècle, l'accès au confluent par la ville était difficile. Venant de l'est, le boulevard des Thermes par lequel nous parvenons actuellement dans le secteur n'a été percé qu'au XIXe siècle. Venant du Nord, l'actuel boulevard de la Condamine ne dépassait pas le déversoir des canaux de la Bonnette. La rue de l'Hôpital majeur s'arrêtait à l'hôpital et probablement à partir de là desservait seulement l'église disparue. Le seul passage ouvert aux personnes laïques était la rue du Port à la Salle vieille. Pour la comprendre, il nous faut retrouver l'aspect du quartier avant la Révolution.

La première chose à remarquer est le niveau ancien du sol, boulevard des Thermes. En effet, tout le secteur a été rehaussé, probablement lors de la création au XIXe siècle de la route d'Albi qui a traversé sans ménagement l'ancien cimetière. Dans la série de photos n° 1 à 4, le niveau ancien est identifiable dans la première et dans la dernière. Il faut en effet descendre quelques marches pour accéder au plan de vie. La troisième montre une ruelle longeant la place des Moines et descendant vers l'Aveyron. Elle est de création récente, datable de l'installation de la place des Moines. Jusqu'au XIXe siècle, c'était par une autre ruelle, un prolongement de la rue du Porche que l'on descendait sur la rive. Elle a disparu, remplacée par la maison que l'on voit au centre de la deuxième photo. De l'autre côté, au bord de l'eau, nous sommes au Port. On ne sait pas pourquoi, son nom a évolué en Porche. Comme on le voit sur ce plan des années 1780, la ruelle vers l'amont amenait au pont jusqu'aux travaux d'aménagement de la route d'Albi. Elle était connue au

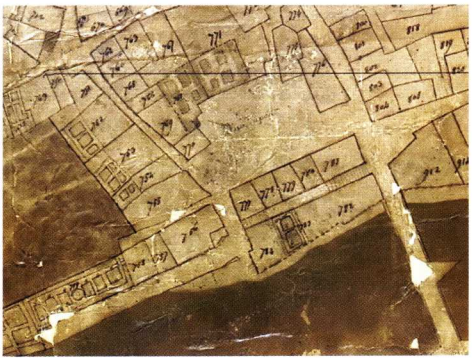

Fig. 5 Le quartier de Saint-Michel dans les années 1780

Fig. 1à 4 Le boulevard des Thermes

XVIIe siècle sous le nom de rue de « *las Nobios* », des fiancés! Il y avait en effet, déjà, peu de passage. Elle se poursuivait au-delà avant d'être obturée au XIXe siècle lors de l'adoucissement de la côte du Pont. Les figures n° 6 à 8 montrent le port vu de la rive gauche de l'Aveyron et l'aspect actuel d'abandon de cette ruelle datant du premier Saint-Antonin.

Mais, cette rue se poursuivait aussi vers l'aval à partir du Port par la rue du Port à la Salle vieille. Cette voie a depuis longtemps disparu. On peut imaginer qu'elle était dans le prolongement de la précédente et que de ce fait, elle bordait le cimetière, en limite du chantier de Bertrand Poissonnier (voir ligne rouge sur son plan).

Cette rue longeait directement l'Aveyron, entre la muraille de la ville et le mur du cimetière. En contrebas? Sans doute, mais comme nous l'avons vu, la différence de niveau était moindre que maintenant et il n'est pas impossible qu'à l'origine, le cimetière ait été en pente. Lorsqu'elle est citée par un notaire, celui-ci indiquait qu'elle passait d'abord contre le cimetière, puis contre la porte Notre-Dame, de la ville ou du monastère? C'est confus! Après, nous sommes à la salle vieille. Nous en savons peu de chose. Selon Wikipedia: ce terme désigne « *soit la pièce publique d'un château où le seigneur tient ses audiences, soit une maison noble de plaisance qui succède ou complète un ancien château* ». Il s'agit ici manifestement d'un bâtiment. Nous ne

Fig 6 à 8 Le port vu de la rive gauche de l'Aveyron et la rue du Port au Pont dans son état actuel

le connaissons que depuis le XIVe siècle. L'acte de partage de la vicomté de 1155 ne le mentionne pas. Il évite même soigneusement cette zone. Rappelons qu'il s'agissait de délimiter la part d'Isarn, un des vicomtes. La limite de l'aire urbaine qui lui est attribuée démarre à la salle capitulaire, monte vers le haut de la ville, traverse le marché, rejoint le fossé, le suit jusqu'à la tour de la Condamine et un pont et de là revient en ligne droite au point de départ. Un peu plus loin, la zone rurale, qui est essentiellement quercinoise et contient le château de Bone, est à son tour décrite et démarre au confluent de la Bonnette. La zone qui nous intéresse est située entre ce pont et le confluent. Disons de suite que ce n'est pas pour rien qu'elle n'a pas été laissée à Isarn.

Nous allons aborder cette zone de l'autre côté, au niveau de l'embouchure de la Bonnette, mais à l'extérieur de la ville. Là, du côté de la Fon Daurade et de Roumégous, nous

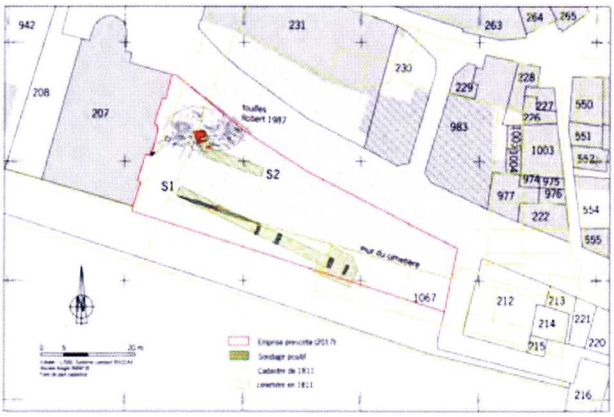

Fig. 9 Emplacement du diagnostic archéologique de Bertrand Poissonnier

Fig. 10 et 11 Les traces laissées par la tour de la Condamine?

sommes en Quercy. En bordure d'Aveyron, il y avait là en 1668 un ensemble de chènevières/1 et de prés qui bordaient au levant la Bonnette, au midi l'Aveyron, au couchant un pré appartenant à un autre propriétaire et au nord le « petit chemin appellé dels Capelas » et le « chemin de la fon daurade ». Cet emplacement était appelé le terroir de l'Isoule. On peut aller à la recherche du même terroir en 1609. Cet ensemble de parcelles est décrit comme une quantité de *« rivages et albarettes/2 » au terroir de l'Isoule, bordant « la canal de Bonnette passant costé la muraille de la ville »*, le fleuve d'Aveyron, *« le chemin allant à la Fon Daurade où passoit antiennement le canal de Bonnette… »*.

En conclusion, d'une part l'embouchure de la Bonnette avait à une époque ancienne été déportée vers l'aval par rapport à son emplacement actuel, d'autre part le terrain délimité par le contour de la Bonnette était appelé l'Isoule, c'est-à-dire l'Île. Or dans le temps, par exemple en 1445, on rencontre un acte notarial comme celui-ci au sujet *« une petite Izoule scituée dans le territoire de ladite ville, lieu dit à Bourguet nau,* [qui] *confronte d'une part avec le fleuve d'Avayron, d'autre part avec jardin de Jean Duran, d'autre part avec la muraille de ladite ville, d'autre part avec la palisse de ladite ville »*. Nous voyons donc apparaître après la salle vieille (ancien château), les termes « Isoule » et « *Bourguet nau* » (petit bourg nouveau).

On rencontre facilement ces petits bourgs nouveaux dans les villes du Sud-Ouest. C'est le cas à Toulouse, à Rodez et à Albi par exemple. Il s'agit d'extensions créées à l'extérieur de l'agglomération initiale. À la différence d'un faubourg, elles sont fortifiées à l'aide d'une palissade ou d'un fossé. Dans les villes ci-dessus, elles vont se fondre avec la cité de départ. L'historien Jean-Louis Biget, a relié le Bourguet nau d'Albi à la vague des « *Castelnau* » qui se sont multipliés dans la région entre 1050 et 1200. Un castel nau est un château construit par un seigneur dans la campagne, créant ainsi une zone de sécurité qui permet à une nouvelle population de s'installer. Un bourguet nau serait donc créé à l'instance d'un seigneur, consistant en un château et une petite agglomération autour, mais cette fois en zone périurbaine. Dans le cas de Saint-Antonin, les rares textes que nous avons mentionnent l'existence de maisons et de deux rues.

Tentons maintenant d'aborder l'Isoule à partir du boulevard de la Condamine. Au niveau du coude de la Bonnette, nous observons dans son lit un amas de pierre facile à voir lorsque l'eau est limpide. On est tenté de rapporter ces décombres aux signes d'arrachement repérables sur le mur nord de l'actuelle chapelle Notre-Dame.

1/ Champs où l'on cultivait le chanvre.
2/ Albarette : lieu planté de saules.

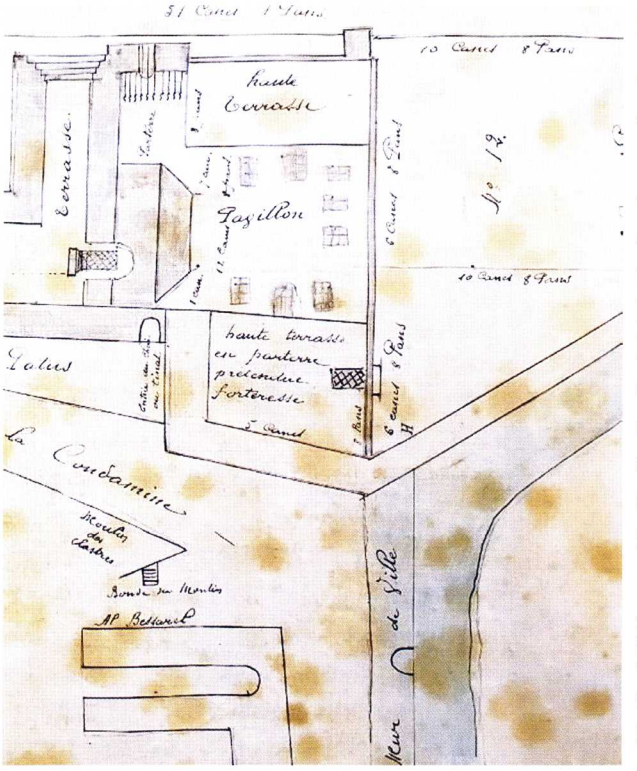

Fig. 12 Détail d'un plan issu des fouilles de 1761

L'explication de tout cela se trouve sans doute dans cet extrait d'une délibération de la municipalité de 1750 : *« Les chanoines, à la prière de l'intendant, ont fait démolir une grande tour qu'ils avoient à leur jardin afin d'élargir la rue qui est tout près le pont appelé de la Riège et auroient déclaré qu'ils donnoient à la communauté l'emplacement sur lequel était lad. tour, à la charge néanmoins par celle-ci de faire enlever le décombre. Accord de l'assemblée à condition que les chanoines délaisseront l'emplacement sur lequel étoit lad. tour, lequel appartiendra pour toujours à la communauté ».* Une partie des décombres n'est pas allée bien loin !

Il est intéressant de jeter un coup d'œil sur un plan issu des fouilles de 1761 dans la zone proche du cimetière en vue de délimiter les propriétés respectives de la commune et du clergé. Elles se sont déroulées dans un climat hostile et seule une partie du terroir a été examinée. Mais, l'on peut se référer à la petite parcelle contiguë à l'actuelle chapelle Notre-Dame. On peut lire : « haute terrasse en parterre prétendue forteresse ».

En effet, tout le monde cherchait une forteresse et, probablement les circonstances aidant, elle n'a pas été trouvée. Ce n'est pas étonnant, car le syndic du chapitre a laissé faire l'arpentage, mais s'est opposé aux excavations. Et pourtant, voici le dessin calqué par Georges Julien sur la « vue monstrée » de 1601. On repère très bien sur la droite la tour, très fine.

Il reste à résoudre le problème posé par la présence de traces de la tour après l'actuel pont sur le déversoir du moulin des Claustres (le pont de las Rièges). En effet au contraire, l'acte de partage de 1155 place la tour avant un pont appelé

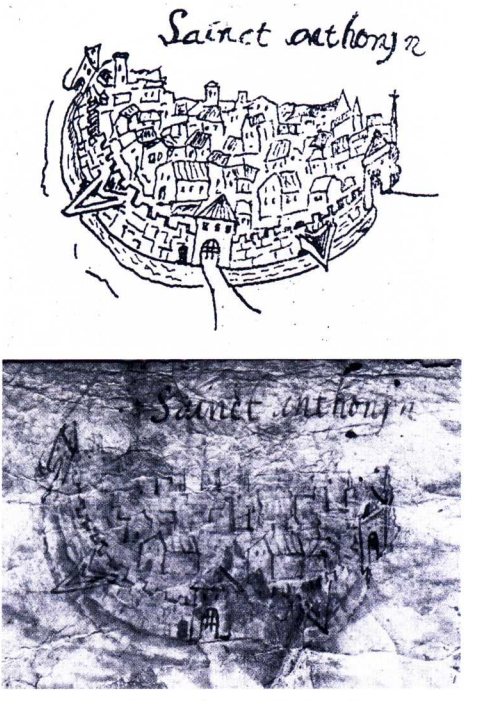

Fig. 13 « Vue Monstrée » de 1601 : décalque effectué par Georges Julien (Bulletin de 1982)

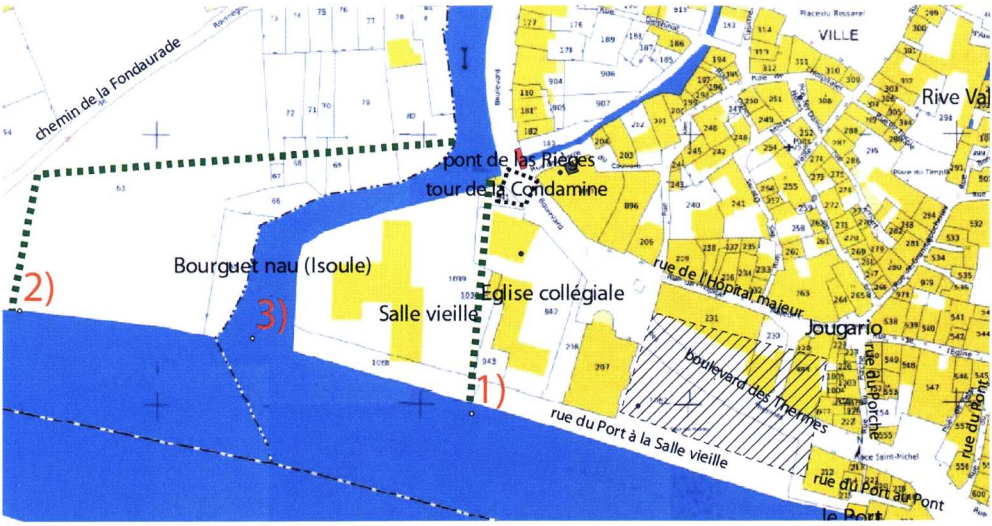

Fig. 14 : Emplacement du cimetière majeur (rayures) et des débouchés successifs possibles de la Bonnette (de 1 à 3). Les pointillés verts représentent les lits anciens.

de « *Paulig* ». On n'a pas de solution. Mais, on peut proposer l'hypothèse de la persistance à cette époque d'un lit initial de la Bonnette avant comblement ultérieur (en 1 sur la figure 14). C'est celui-ci qui aurait été alors enjambé par ce pont.

En conclusion

En nous reportant à l'acte de « partage de la vicomté » de 1155, nous avons vu l'existence de « la tour de la Condamine » mentionnée avant le pont de « Paulig ». Celui-ci est situé près de la salle capitulaire des chanoines. La zone comprise entre ce pont et le confluent n'est pas accordée au vicomte Isarn et au contraire revient au vicomte Pierre. Les renseignements ultérieurs permettent de placer dans cette zone, un château et un petit bourg. Le château doit correspondre à la « salle » dans laquelle Guy de Montfort céda en 1226 ses droits sur Saint-Antonin. Un autre ensemble seigneurial fut créé par la suite, sous les noms de salle du Roi et de tour du Roi qui émergent de nos archives en 1270. Elles ont donc été construites entre les deux dates. S'y déroulèrent des sessions comme celle-ci : *« comparution faite par les consuls de St-Antonin devant le sénéchal de Rouergue qui tenoit ses assises dans led. St-Antonin et dans la salle du Roy »*. La tour est visible sur la « vue monstrée » de 1601, complètement à gauche cette fois. On ne connaît pas les raisons du déplacement du lieu de pouvoir. On soupçonne évidemment l'emplacement initial d'en être le responsable. Ce qui emmène à s'interroger sur les raisons de son implantation en zone inondable. Il faut alors revenir à l'accostage légendaire de la barque de saint Antonin qui sacralisa le lieu, ce qui va peut-être demander à y installer, outre les bâtiments nécessaires pour célébrer le saint, un système de protection. Dans cette zone, il est n'est pas impossible que des annexes de l'abbaye, prédécesseurs du Bourguet nau et de la Salle aient été implantés là au départ par le pouvoir ecclésiastique dans ce but, puis récupérés par les vicomtes à moins que ce soient ces derniers qui en soient directement les créateurs.

Nous l'avons vu, ce détour de la Bonnette pour rejoindre l'Aveyron semble être artificiel, sans que l'on en ait la preuve. Si c'est le cas, l'ancien lit (1 sur la figure 14) a dû être comblé à moment donné, peut-être pendant la guerre de Cent ans où de gros travaux ont été effectués dans ce secteur. En effet, en septembre 1344, le duc de Normandie, futur roi Jean le bon, est dans la région organisant la défense de la province à la guerre contre les Anglais qui débarqueront en Aqui-

taine l'année suivante. Au mois d'octobre 1344, un contrat d'échange est alors passé entre *« le Chapitre de St-Antonin d'une part et les Consuls et Commandeur de l'Hôpital, par lequel les Consuls baillent au Monastère le pactus appellé de Bourguet nau qui est proche la porte dudit Monastère appellée Merveille, et ledit Chapitre baille aux dits Consuls le pred commun de la Condamine »*. On constate que le Bourguet n'est plus qu'un *patus*, c'est-à-dire un terrain vague inhabité qui dépendait de la municipalité et va désormais appartenir à l'abbaye. De son côté, celle-ci laisse à la ville un pré qui sera à l'origine du Pradel de la Condamine. Plus tard, en 1376 et 1377, Georges Julien en retranscrivant les quelques comptes consulaires qui nous sont parvenus a retrouvé régulièrement « *l'obra del Borguet nuo et de la tor* ». Manifestement, il s'agissait de bloquer les accès: on porte des fagots d'épines, on installe un pal et un « *rastel.* » On peut proposer l'hypothèse suivante. Voulant optimiser sa défense et en réduire le coût, la communauté partage en deux le Bourguet nau en creusant un nouveau lit pour le ruisseau (3 sur la figure 14) et comble le lit précédent (2 sur la figure 14). La partie orientale est incluse dans les murailles de la ville avec la salle vieille et occupe l'espace où a été bâtie la maison de retraite. La partie occidentale est abandonnée. On ne sait pas si un lit initial (1) a existé et dans ce cas, quand est-ce qu'il a été comblé.

Fig. 15 L'emplacement du Bourguet nau de nos jours

Par la suite, ont coexisté dans cette presqu'île, à la fois le « *patus* » délaissé par la municipalité, devenu jardin des chanoines, et les restes de la Salle vieille. Ceux-ci ont été transformés en fortin pendant les guerres de religion. On l'appelait le « *Redic* », c'est-à-dire le réduit. Ce terme militaire signifie fortification à l'intérieur d'une zone déjà fortifiée. On ne sait pas ce qui a été détruit après la prise de la ville par Louis XIII. En effet, on croyait la tour de la Condamine détruite alors qu'elle a survécu jusqu'en 1750, comme on vient de le voir. Par la suite, municipalité et chapitre se sont disputés continuellement pour identifier ce qui leur appartenait respectivement.

De nos jours, comme on peut le voir sur la figure 14, le Bourguet Nau est partagé entre la maison de retraite et une zone de jardins, de prés et de saulaies, divisées par la déviation ultime de la Bonnette. Rien ne permet de rappeler son passé. ■

Jean-Louis Laborie

Certaines notes ou références n'ont pas été insérées dans le bulletin pour faciliter la lecture. Les lecteurs qui souhaitent les lire peuvent s'adresser à l'auteur par courrier ou par courriel (adresse en bas du sommaire du bulletin).

[SAINT-ANTONIN] [HISTOIRE] [LABORIE JEAN-LOUIS]